

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **interdiction de circulation des poids lourds suite aux intempéries**

**n° 3**

Le Plan Intempéries Sud Ouest (PISO) a été déclenché à 17H20 dans le département des Hautes-Pyrénées le jeudi 7 janvier 2010, en raison de chutes de neige.

#### **FERMETURES DE ROUTES**

La préfète des hautes-Pyrénées, a pris un arrêté d'interdiction de la circulation des véhicules poids lourds sur l'**A64** dans les deux sens, et sur la **RD 817** entre les Pyrénées Atlantiques et Lannemezan, sauf sur l'agglomération de Tarbes, afin de permettre le déneigement de ces axes majeurs pour la circulation dans le département et la région. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules et engins de secours et d'intervention.

- les véhicules venant de Toulouse sont stationnés à la barrière de péage de Lestelle
- les véhicules venant de l'Est et de l'Ouest de Tarbes, doivent quitter l'autoroute à Tarbes et stationner zone Kennedy.

#### ***La préfecture rappelle les consignes de sécurité impératives suivantes :***

*Il est demandé aux automobilistes de :*

- *se renseigner avant d'entreprendre un déplacement, les conditions de circulation pouvant être difficiles*
- *adapter sa vitesse à l'état de la chaussée*
- *prévoir un équipement minimum au cas ou vous seriez bloqués à bord de votre véhicule*

#### ***Informations météorologiques***

- météo France [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- composez le **0 892 68 02 65**

#### ***Informations complémentaires***

- site du conseil général des Hautes-Pyrénées [www.cg65.fr](http://www.cg65.fr)  
un bulletin d'information sur l'état des routes du département est actualisé deux fois par jour ou composez le **0825 825 065**
- n°info tunnel Aragnouet Bielsa composez le **0 800 91 60 33**
- recommandations sanitaires en période de grand froid [www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr)

**prochain bulletin d'information dans la soirée**